

PSE à La Halle : témoignage de Sandrine Aliaga-Buttigieg, Secrétaire du **CE Siège et du CCE**

L'année 2015 a été marquée par un Plan de Sauvegarde de l'Emploi à La Halle aux vêtements... c'est-à-dire une vague de licenciements et de reclassements. Depuis, rien ne va plus à La Halle. Point sur la situation avec Sandrine Aliaga-Buttigieg, Secrétaire du CE Siège et du CCE La Halle.



Déjà, pour bien comprendre la structure de l'entreprise il faut savoir que La Halle est constituée de plusieurs établissements, fonctions supports/magasins/entrepôt.

L'entreprise appartient au Groupe Vivarte. Ce Groupe avait en 2015 pour actionnaires principaux des fonds de pension anglais et américains, dont Charterhouse. Cet actionnaire a quitté le navire au moment où la dette de l'enseigne a été restructurée en 2015.

A La Halle aux vêtements, l'entité touchée par le PSE, ce sont 1500 salariés qui ont alors été licenciés économique. 147 salariés ont perdu leur emploi



rien qu'au siège. Tous les établissements ont été touchés : le siège social, les magasins et l'entrepôt. En 2015, à l'annonce du PSE, les politiques n'ont pas pris l'affaire au sérieux et ne se sont pas impliqués, malgré les élections régionales.

Comment vous êtes-vous retrouvée impliquée dans les questions sociales de l'entreprise ?

L'élection au Comité d'Établissement a eu lieu en plein PSE. Modéliste de métier, je n'étais pas présente lors des négociations du PSE mais j'ai souhaité m'impliquer pour pouvoir participer à l'accompagnement social de mes collègues. Je me suis alors syndiquée à la CGT. Aujourd'hui, je suis Secrétaire du CE du siège et Secrétaire du CCE, je suis aussi déléguée syndicale de la CGT de l'établissement siège.

Quelles relations entretenez-vous avec la CGT ?

Nous avons d'excellentes relations. Nous sommes autonomes. Pour nous, il est hors de question de suivre des lignes de conduite qui nous auraient été imposées ou qui n'entreraient pas dans la vision que nous avons de nos relations avec la direction ou des solutions à favoriser pour nos collègues.

2015 et encore 2017 : comment ça se passe chez vous ?

Avec le PSE de 2015, nous pensions que les mauvaises années étaient derrière nous. Le Groupe va se séparer de plusieurs enseignes. Si le Groupe

Fermeture annoncée de La Halle aux vêtements, les salariés en grève

Au premier jour des soldes d'été, mercredi, le magasin La Halle aux vêtements, qui fermera ses portes dans quelques semaines, est resté fermé pour cause de grève.

On est fermé, on fait grève», annoncent ce mercredi matin, aux clients, surpris, des salariés du magasin La Halle aux vêtements. Pétitions en main. « Fermeture, licenciés », c'est ce que l'on peut lire sur une large banderole déployée à l'entrée du magasin, lequel fermera ses portes dans quelques semaines, peut-être en septembre, après trente ans d'activité. En ce premier jour des soldes d'été, les douze salariés de La Halle aux vêtements Beauvais, qui totalisent entre six ans et plus de vingt ans d'ancienneté, relaient un mouvement de grève national lancé pour quatre jours, jusqu'au 27 juin inclus, par l'intersyndicale CGT, CFTC, CFE-CGC, FO, Unsa, CFDT, Elus libres.



Mobilisés mercredi, les salariés espèrent notamment obtenir des indemnités à la hauteur de leurs attentes.

cassante de la direction du groupe Vivarte qui, le 17 avril, a fait part de son intention de fermer 197 magasins sur 607 et de supprimer 1 599 emplois dans plusieurs enseignes. À Beauvais, les salariés dénoncent : « On n'a aucun soutien au niveau des démarches administratives ». Ils déploient aussi de n'avoir que peu de réponses de la direction à leurs questions, quant à la date de fermeture précise du magasin, mais aussi quant à leur avenir. Ils ne se font guère d'illusions quant à d'éventuels reclassements. « On ne pourra pas tous être repris à La Halle aux chaussures à Beauvais », soupirent-ils. « On se bat surtout pour nos indemnités, car on ne peut pas se permettre de partir sans rien. »

Stéphanie Vivier

continue de perdre de l'argent, La Halle aux vêtements a pratiquement équilibré ses comptes en 2016. Nous regrettons qu'il n'y ait pas eu d'investissements pour moderniser les enseignes. La situation ne satisfait pas les nouveaux actionnaires car ils souhaitent empocher davantage de dividendes. Cette année, nous connaissons une nouvelle vague de restructuration qui concerne à la fois La Halle aux vêtements et La Halle aux chaussures. Seules les fonctions support des sièges sociaux, situés physiquement au même endroit sont touchées.

Les salariés ont beaucoup de questions, l'ambiance est plombée. Socialement, c'est juste horrible. Le dialogue social est tendu. Nous avons entamé plusieurs procédures juridiques.

Sur quels critères avez-vous choisi vos prestataires ?

Nous avons choisi de travailler avec un expert-comptable et un avocat dans le cadre du Droit d'alerte ; nous avons assigné les actionnaires du groupe Vivarte au Tribunal, car nous souhaitons dénoncer leur comportement. Pour le PSE, nous avons décidé de travailler avec une autre équipe – avocat et expert-comptable car ce sont encore 79 postes qui sont potentiellement supprimés au siège, au sein du PSE commun. Nos prestataires nous sont proposés par les syndicats ou par des connaissances, après, nous les choisissons au feeling. Nous essayons de valider leur expérience et leurs compétences.

Pourquoi avoir choisi de travailler avec des équipes différentes ?

Les avocats disposent d'information, côtoient la direction fréquemment, ils prennent de l'aisance et parfois, on a du mal à comprendre qui ils soutiennent. Compte tenu de la complexité de la situation, nous avons besoin d'un soutien sans faille. Nous avons besoin de connaître les intentions des actionnaires du groupe et des dirigeants. Les élections présidentielles arrivant, nous espérons que des solutions pérennes puissent être trouvées...



AB Report, votre partenaire pour la rédaction des PV de réunion

Partenaire des IRP depuis 2004, AB Report est l'un des prestataires majeurs de la rédaction de comptes rendus et synthèses de réunion de CE, CCE et CHSCT.

Une fois que le CE ou l'entreprise a commandé la prestation auprès de son chargé d'affaires, le CE transmet l'ordre du jour et la convocation. Le jour J, un rédacteur assiste à la réunion, pendant laquelle il enregistre les débats – si cela est autorisé – et réalise une prise en notes des échanges. De retour au bureau, il rédige, selon le choix de l'instance, un procès-verbal complet, reprenant tous les échanges, ou au contraire, une synthèse plus courte et percutante. En moyenne, le projet de PV est livré entre 4 jours et 8 jours.

Quelle importance accordez-vous aux PV de réunion et avec qui travaillez-vous ?

Déjà avant mon arrivée au CE et au CCE, les PV de réunion étaient enregistrés et rédigés par les collaborateurs d'AB Report. Nous avons toujours été satisfaits de leurs prestations tant pour les réunions ordinaires qu'extraordinaires. Depuis 3 ans, la direction prend en charge les factures... avant, nous devions régler nous-mêmes cette prestation ! AB Report effectue les enregistrements des réunions et la rédaction des PV pour les CE du siège et des magasins et pour le CCE.

Quelle est la principale valeur ajoutée d'AB Report ?

Cette société sait parfaitement s'adapter à nos attentes qui peuvent changer d'une réunion à l'autre compte tenu des sujets traités et de la difficulté du dialogue. Ainsi, généralement, nous demandons la rédaction des PV sous forme de synthèse, mais il arrive que nous ayons besoin d'un mot à mot, par exemple lorsque la réunion a été difficile. La forme du PV évolue donc selon les discussions... Côté relationnel aussi, la simplicité est de mise chez AB Report, et nous bénéficions d'un excellent niveau d'écoute et d'attention, avec un service 'à la carte'. Les délais de remise des éléments sont toujours respectés. Il est même arrivé que nous devions, nous-mêmes, enregistrer une réunion, car AB Report n'avait pas été prévenue. La retranscription s'est faite quand même sans problème !

Pourquoi une deuxième société de rédaction des PV pour le PSE ?

Pour le PSE 2017, la direction a choisi un autre prestataire pour assurer l'enregistrement et la rédaction des procès-verbaux liés à ce PSE. J'ai eu beaucoup de mal pour accéder aux comptes rendus de réunion, mais maintenant, le problème est réglé... J'ai accès aux enregistrements et je demande les modifications nécessaires. Cependant, j'ai demandé des comptes à la direction sur ce choix à plusieurs reprises mais je n'ai obtenu aucune réponse de sa part. J'ai fait noter aux PV que je n'avais pas choisi ce prestataire ! Je reprends les PV en écoutant les enregistrements : je vérifie tout. A plusieurs reprises, les propos avaient été édulcorés... Je ne suis pas en confiance.

Comment diffusez-vous les procès-verbaux de réunion ?

Dès que le procès-verbal est validé par toutes les parties prenantes, je le diffuse par mail aux collaborateurs. Depuis le PSE de 2015, les salariés sont attentifs aux contenus des réunions.

■ Joëlle Cambonie ■